

Budget participatif 2023 : déposez vos projets !

Du 1er mai au 15 juin 2023, la Ville d'Épernay donne la possibilité aux habitants de proposer, grâce au Budget participatif, des projets d'aménagement de l'espace public.

Conditions principales de participation :

- Avoir plus de 14 ans
- Déposer un projet d'investissement (ex : la création d'un jardin public est de l'investissement alors que son entretien (taille, tonte...) relève des dépenses de fonctionnement)
- Coût maximal du projet : 30 000 €
- Le projet doit relever des compétences de la Ville
- Le projet doit être localisé sur le territoire d'Épernay, avoir une utilité publique, être d'intérêt collectif et respecter la notion de Développement durable.

Comment déposer un projet ?

- par voie numérique, sur jeparticipe.epernay.fr (formulaire ouvert du 1er mai au 15 juin)
- par voie papier, dans une urne située au 1er étage de l'Hôtel de Ville au 7 bis, avenue de Champagne (ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h).

Réunion publique

Une réunion publique sera organisée le **mercredi 10 mai de 18h30 à 20h** dans la salle de conférences de la Maison des Arts et de la Vie Associative, pour accompagner les porteurs de projet et répondre à leurs interrogations.

Les principales étapes du Budget participatif :

Du 1er mai au 15 juin 2023 : Les Sparnaciens soumettent leurs projets.

Du 15 juin à fin septembre 2023 : Les services municipaux recueillent et évaluent la faisabilité des projets, d'un point de vue technique, juridique et financier.

Du 6 au 18 novembre 2023 : Les Sparnaciens, âgés de plus de 14 ans uniquement, sont invités à désigner les lauréats, par voie numérique ou papier. Ils peuvent sélectionner trois projets par ordre de préférence.

Décembre : Les résultats sont proclamés.

Contact

Renseignements :

Service de proximité

Courriel : budget.participatif@ville-epernay.fr

Tél. : 03 26 53 36 05

Pour aller plus loin

[Budget participatif 2022 : les 4 projets retenus](#)

[Budget participatif 2021 : les 3 projets retenus](#)

[Budget participatif 2020 : les 5 projets retenus](#)